

Rapport - Sondage sur la gestion des sacs d'emplètes à usage unique.

Résumé des résultats

22 juin 2021

Méthodologie

Source	Sondage web		Sondage téléphonique
Note	Afin de s'assurer de rejoindre les différentes strates de la population de la ville et de couvrir avec une représentativité proportionnelle les districts, une méthode de collecte de données mixte a été privilégiée dans le cadre du présent mandat.		
Prétest	Afin de s'assurer de la conformité du questionnaire et de la méthodologie, des prétests ont été réalisés.	Un prétest a été réalisé le 4 mai auprès de 40 répondants. Après la validation effectuée, les 40 dossiers complétés ont été conservés pour les fins de l'échantillon final.	Un prétest a été réalisé le 21 mai auprès de 15 répondants. Après la validation effectuée, les 15 dossiers complétés ont été conservés pour les fins de l'échantillon final.
Collecte		La collecte web a été effectuée entre le 4 et le 18 mai 2021.	La collecte téléphonique a été effectuée à partir du 21 mai et s'est poursuivie jusqu'au 25 mai 2021. Les appels ont été effectués entre 15h00 et 20h30.
Taux de réponse			Selon la méthode de l'ARIM, le taux de réponse est de 28,3%
Échantillonnage final	787 répondants	671 répondants	116 répondants
Marge d'erreur	Lorsque l'interprétation des résultats porte sur des sous-ensembles, la marge d'erreur augmente de façon très significative.	Globalement et considérant un nombre d'électeurs inscrits de 108 157 ⁽¹⁾ , la marge d'erreur associée à cette opération est de $\pm 3,5\%$ avec un intervalle de confiance de 95%.	
Durée moyenne		11 minutes et 36 secondes	17 minutes et 56 secondes
Résultats	Les données ont été pondérées pour l'âge et le sexe en fonction des données de Statistique Canada, 2016.		

(1) Source : Certificat de conformité de la liste électorale révisée et finale, 23 avril 2019, M^e Yolaine Tremblay, Ville de Trois-Rivières.

Méthodologie (suite)

L'introduction présentée aux répondants

Au début du questionnaire web ou lorsque le répondant acceptait de répondre lors du sondage téléphonique, le texte suivant était présenté/lu:

Chaque année à Trois-Rivières, 16 millions de sacs d'emplètes sont utilisés. Nombreux sont abandonnés dans l'environnement ou se retrouvent à la poubelle. Préoccupée par la situation, la Ville de Trois-Rivières songe à encadrer l'usage des sacs d'emplète à usage unique sur son territoire.

Ce sondage vise à connaître vos besoins et à obtenir votre opinion sur les alternatives envisagées sachant que les différents types de sacs d'emplète, comme les sacs de plastique et les sacs de papier, ont tous des impacts sur l'environnement.

Vu la pandémie qui dure depuis 2020, nous vous demandons de répondre en considérant une année « habituelle », sans la crise que nous traversons actuellement.

Méthodologie (suite)

La provenance des répondants

Nom du district électoral	Nombre d'électeurs inscrits	Poids	Répondants - Provenance	Variation
district électoral de Pointe-du-Lac	7 853	7,3%	7,2%	-0,02%
district électoral de Chavigny	7848	7,3%	7,2%	-0,01%
district électoral de La-Vérendrye	7 281	6,7%	6,7%	0,00%
district électoral de Marie-de-l'Incarnation	7451	6,9%	6,6%	-0,28%
district électoral du Carmel	8 117	7,5%	7,2%	-0,26%
district électoral des Rivières	8096	7,5%	8,1%	0,65%
district électoral de Richelieu	7 608	7,0%	6,9%	-0,17%
district électoral des Carrefours	7518	7,0%	7,0%	0,04%
district électoral des Forges	7 347	6,8%	6,9%	0,07%
district électoral de Saint-Louis-de-France	7809	7,2%	7,1%	-0,10%
district électoral de Châteaudun	7 451	6,9%	7,1%	0,23%
district électoral des Estacades	8141	7,5%	7,2%	-0,28%
district électoral de la Madeleine	7 803	7,2%	7,4%	0,16%
district électoral de Sainte-Marthe	7834	7,2%	7,2%	0,00%
	108 157			

Afin de valider l'éligibilité du répondant, on demandait d'indiquer dans quel district il demeurerait. Si ce dernier ne le savait pas, nous demandions d'inscrire son code postal. Une classification subséquente a été effectuée afin de les classer. Le tableau démontre que les résultats présentés sont représentatifs par rapport aux électeurs inscrits. La plus grande différence provient du district « des Rivières » avec une surreprésentation de 0,65% (3 répondants en valeur absolue)

La sensibilité face aux enjeux liés à l'environnement

33 %

Les problèmes environnementaux représentent pour moi, une préoccupation très importante.

59 %

Les problèmes environnementaux représentent pour moi, une préoccupation importante

7 %

Les problèmes environnementaux représentent pour moi, une préoccupation peu importante

1 %

Les problèmes environnementaux représentent pour moi, une préoccupation pas du tout importante



L'utilisation des sacs de plastique

n=787

Les marchés d'alimentation devraient interdire les sacs de plastique à usage unique à la caisse.

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
7%	16%	33%	44%
22%		78%	

Les sacs de plastique à usage unique devraient être offerts aux clients gratuitement dans les marchés d'alimentation.

45%	29%	14%	11%
75%		25%	

L'utilisation des sacs de plastique à usage unique devrait être interdite dans tous les types de commerces.

12%	22%	31%	35%
33%		67%	

L'impact des sacs sur l'environnement

n=787

Les sacs de papier

Impact très négatif	Impact négatif	Peu d'impact	Pas du tout d'impact
12%	27%	51%	10%
39%		61%	

Les sacs de plastique

74%	21%	4,50%	0,04%
95%		5%	

Les habitudes de consommation et de sacs d'emplettes

n=787

À l'épicerie

uniquement des sacs de plastique à usage unique fournis par le commerçant

Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
18%	64%	15%	3%
82%		18%	

uniquement vos sacs réutilisables

1%	11%	38%	50%
12%		88%	

une combinaison de sacs de plastique à usage unique et de vos sacs réutilisables (ex. : Lorsque je n'ai pas assez de sacs réutilisables)

35%	49%	11%	5%
84%		16%	

des sacs en papier ou des boîtes fournis par le commerçant

28%	54%	14%	4%
82%		18%	

Les habitudes de consommation et de sacs d'emplettes

n=787

Dans un commerce autre qu'un marché d'alimentation (par exemple quincaillerie, pharmacie, magasin à grande surface)

uniquement des sacs de plastique à usage unique fournis par le commerçant

Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
10%	59%	20%	11%
69%		31%	

uniquement vos sacs réutilisables

12%	29,5%	30%	29%
42%		59%	

une combinaison de sacs de plastique à usage unique et de vos sacs réutilisables (ex. : Lorsque je n'ai pas assez de sacs réutilisables)

45%	44%	8%	3%
89%		11%	

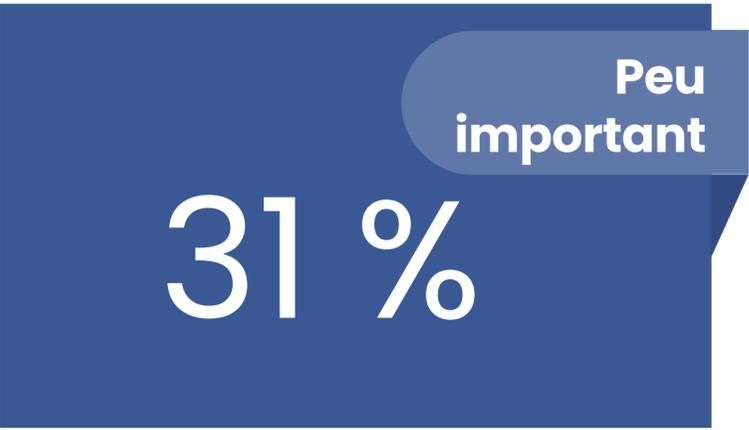
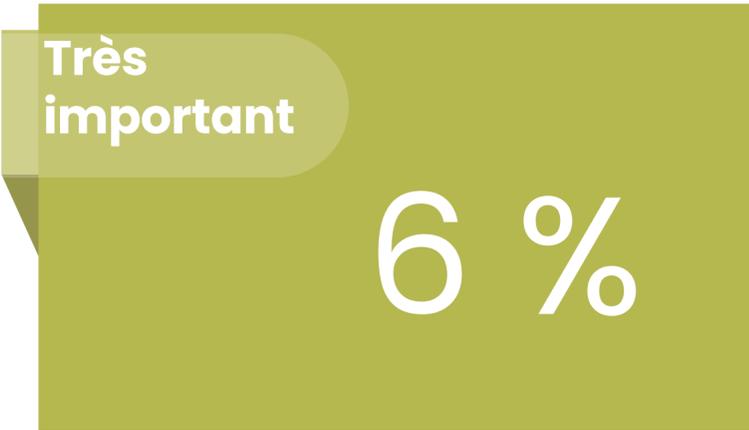
des sacs en papier ou des boîtes fournis par le commerçant

34%	48%	10%	9%
82%		19%	

À cause de l'arrondissement des nombres, la somme peut ne pas équivaloir à 100%.

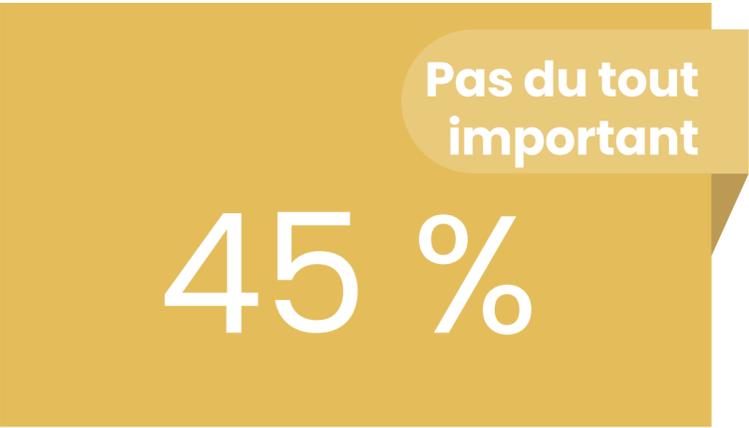
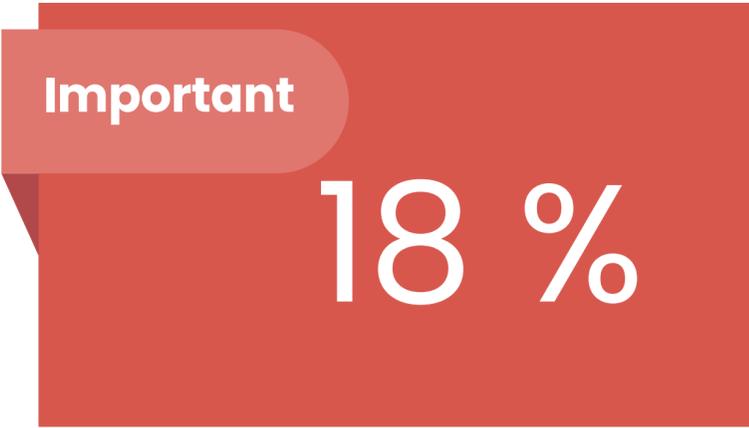
L'importance de l'utilisation de sacs de plastique à usage unique

n=787

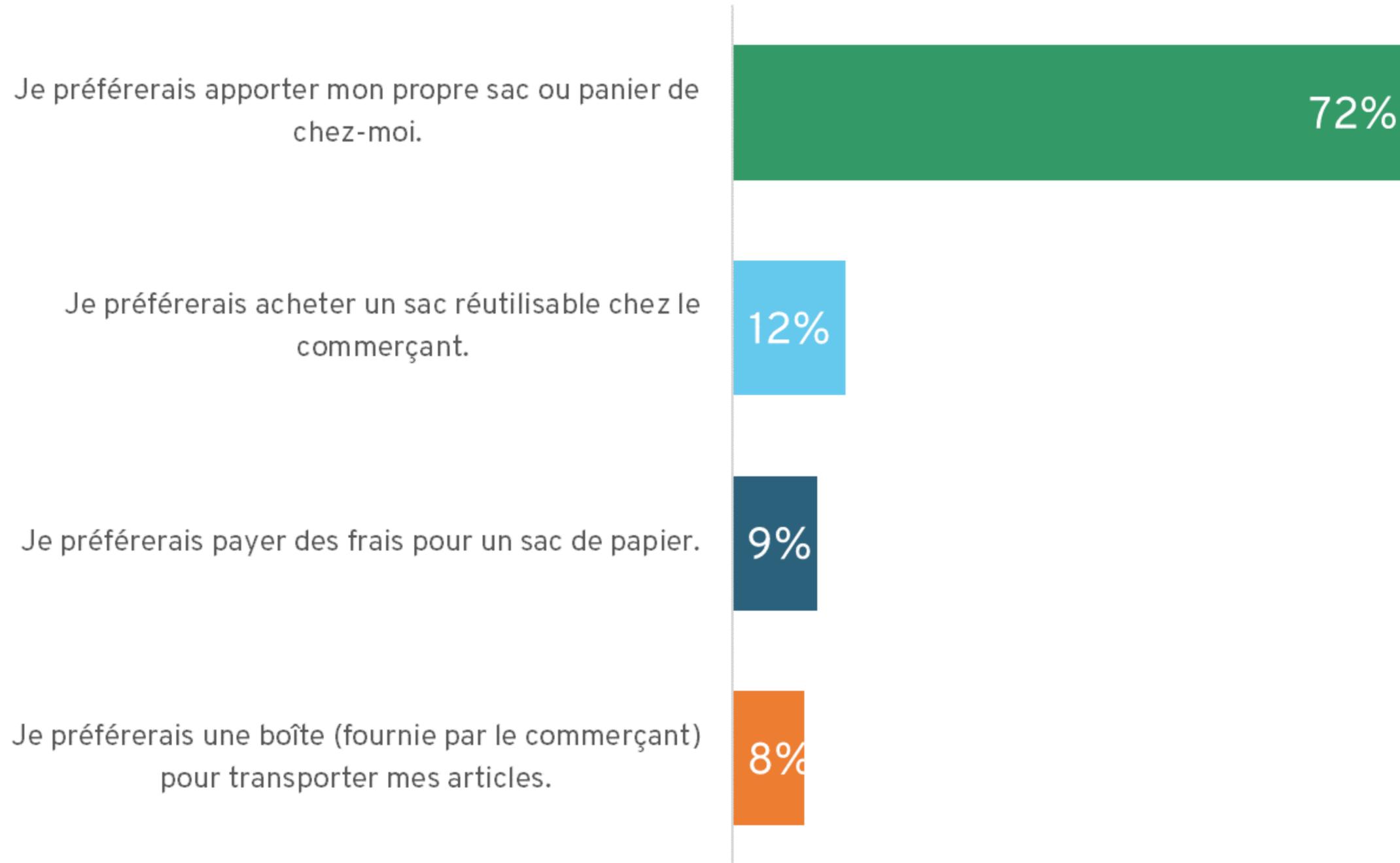


24 %

76 %

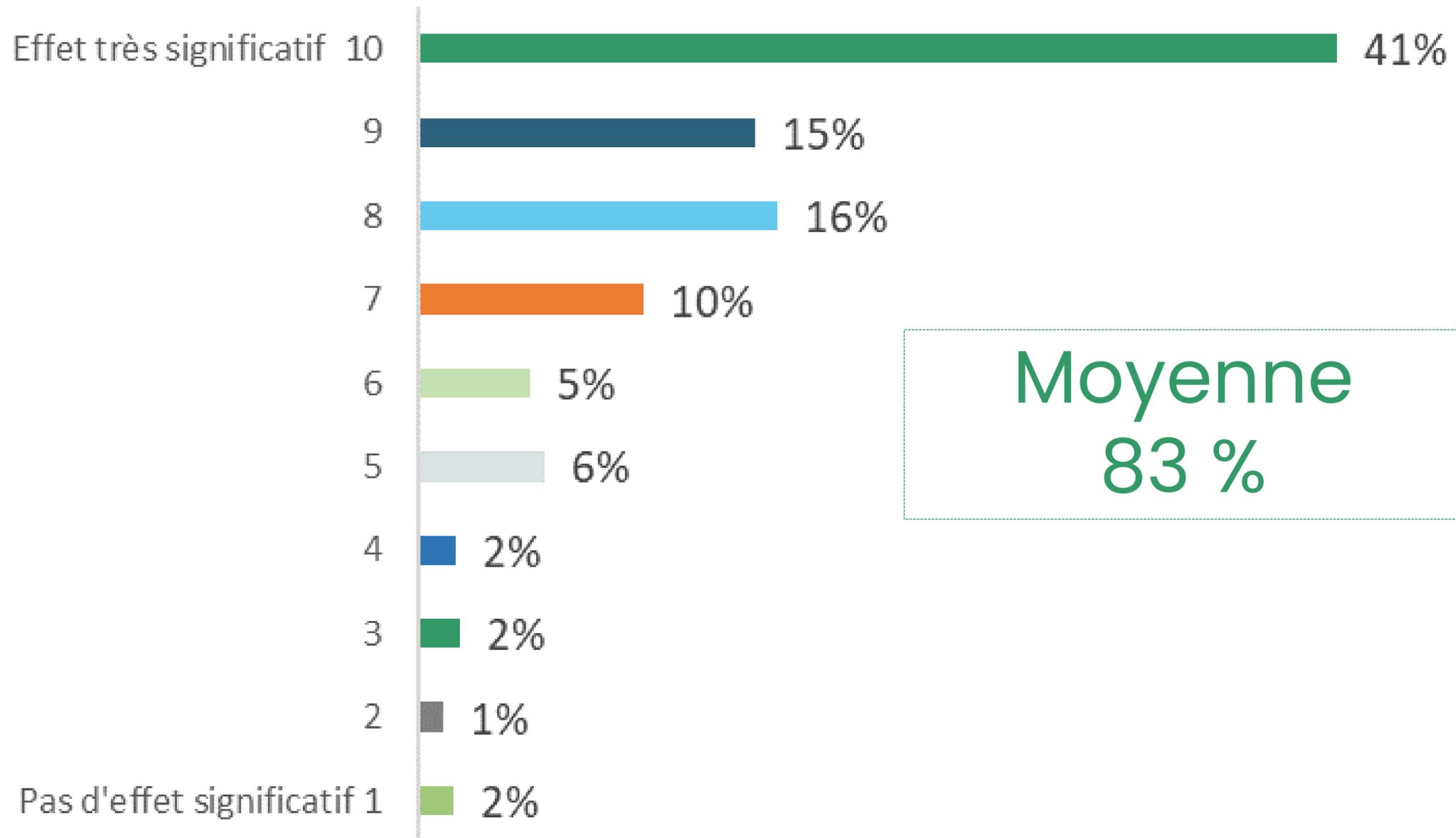


La préférence des citoyens si les commerces n'offraient plus de sacs de plastique à usage unique n=787



À cause de l'arrondissement des nombres, la somme peut ne pas équivaloir à 100%.

L'effet sur l'environnement s'il y avait élimination des sacs de plastique à usage unique n=787



s4_2 Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « Pas d'effet significatif » et 10 « Effet très significatif », dans quelle mesure pensez-vous que l'élimination des sacs de plastique à usage unique aura un effet positif sur l'environnement?

Rapport - Sondage sur la gestion des sacs d'emplettes à usage unique.

L'acceptabilité face à l'élimination des sacs de plastique à usage unique n=787

Totallement en désaccord	En désaccord	En accord	Totallement en accord
7%	15%	38%	40%
22%		78%	

Les 18-24 ans sont plus en accord (+16%) que la moyenne des répondants, tandis que les 45-54 ans sont moins en accord (-10%).
 Les personnes qui n'ont aucune scolarité sont moins en accord (14%)

s4_3 Plusieurs villes au Québec et ailleurs ont décidé de bannir les sacs de plastique sur leur territoire. Si la Ville de Trois-Rivières adoptait à son tour un tel règlement, dans quelle mesure seriez-vous d'accord avec le bannissement des sacs de plastique à usage unique, incluant les sacs oxodégradables, compostables et biodégradables ?

La sensibilité face à une tarification supplémentaire pour les sacs de papier

0,25\$

n=787

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
19%	24%	39%	18%
43%		57%	

0,15\$

n=338

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
40%	44%	15%	2%
84%		17%	

0,10\$

n=282

Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord
39%	40%	21%	1%
78%		22%	

Il est important de noter que si un répondant mentionnait « En accord » ou « Totalement en accord » au palier supérieur, nous ne demandions pas de valider la sensibilité avec le palier inférieur.

57 % des répondants sont « En accord » ou « Totalement en accord » avec le fait de payer 0,25\$ pour obtenir un sac de papier.

17% des répondants qui n'étaient pas d'accord avec un frais de 0,25\$ le sont avec un frais de 0,15\$

22% des répondants qui n'étaient pas d'accord avec un frais de 0,25\$, ni de 0,15\$ le sont avec un frais de 0,10\$

Globalement, 72% des répondant sont d'accord avec un paiement de 0,10\$ et plus.

À cause de l'arrondissement des nombres, la somme peut ne pas équivaloir à 100%.

s4_4 Afin de limiter les impacts environnementaux liés à la production et au transport des sacs de papier, une redevance à leur utilisation serait appliquée. Dans ce contexte, dans quelle mesure seriez-vous d'accord à payer une redevance de 0,XX\$ par sac de papier ?

Consultation auprès des entreprises

Il est important de mentionner que cette opération est une consultation auprès de certaines entreprises de Trois-Rivières et non un sondage. L'interprétation des résultats devra s'effectuer en conséquence.

- Près de 50% des entreprises utilisent actuellement des sacs en papier ou en plastique;
- 47% des entreprises n'utilisent pas de sacs de plastique à usage unique, parmi celles-ci 58% sont en accord avec le bannissement des sacs de plastique à usage unique;
- 83% des entreprises utilisent moins de 100 sacs de plastique à usage unique, cependant, 72% de celles-ci ont moins de 20 employés;
- 45% des entreprises n'utilisent pas de sacs de papier, parmi celles-ci 61% sont en désaccord avec le bannissement des sacs de plastique à usage unique;
- 88% sont totalement en accord ou en accord avec les efforts visant à réduire l'utilisation des sacs de plastique à usage unique et en moyenne, ils estiment à 82% les effets positifs sur l'environnement à la suite de l'élimination de ces sacs;
- 75% seraient totalement en accord ou en accord avec la mesure que pourrait adopter la Ville de Trois-Rivières, d'un règlement qui bannirait les sacs de plastique à usage unique, incluant les sacs oxodégradables, compostables et biodégradables;

Au total, 89 entreprises ont répondu au questionnaire.

- Quant aux impacts d'un tel règlement portant sur l'interdiction des sacs de plastique à usage unique à Trois-Rivières sur leur entreprise, et suivant une échelle de 0 à 10 où 0 signifie « Impact très négatif » et 10 signifie « Impact très positif », ils estiment la moyenne des impacts, de façon mitigée, sur les aspects financiers à 62%, sur la clientèle à 61% et sur la logistique à 61%;
- 36% des répondants seraient totalement en accord ou en accord avec le fait de facturer 0,25\$ par sac de papier à titre de redevance qui serait versée annuellement à la Ville par les commerçants sur la base d'une déclaration volontaire. Parmi ceux-ci, seulement 7% seraient en accord avec une tarification de 0,15\$. À la tarification de 0,10\$, les répondants sont toujours fortement en désaccord;
- Les principaux enjeux liés à l'application des nouvelles mesures (problèmes très importants ou importants) sont principalement que :
 - Les clients qui ne veulent pas payer de frais pour les sacs en papier recyclable (45%).
 - Les sacs réutilisables des clients que le personnel du magasin trouve insalubres (42%).
 - Conscientisation de la clientèle aux nouvelles mesures (40%)